

Edito de rentrée

Si l'on faisait un rapide résumé de ces 10 dernières années, elles se résumeraient d'un point de vue économique-industriel :

- Par une montée en puissance des pays asiatiques (principalement la zone Chine) suivis par l'Inde et le Brésil.
- Par une récession globale des pays matures (Europe de l'ouest, USA) tant au point de vue économique et industriel que social.

Ces phénomènes se sont accélérés depuis quelques années. La dernière crise majeure en date de 2009 en est une conséquence. Pour autant, rien ne s'est ralenti bien au contraire.

La montée très rapide du chômage dans la zone Europe, la stagnation voire la régression des salaires, l'augmentation phénoménale de l'exclusion sous toutes ces formes (précarité, SDF, travailleurs pauvres, jeunesse désorientée, etc. .) sont encore issues de ce déséquilibre grandissant entre les grands blocs.

Il devient évident que les pays matures prennent comme un **boomerang** la politique de délocalisation de leur industrie engagée dans les années 90 dans les pays de l'Est puis l'Asie. Ainsi après le textile, les mines et la sidérurgie, ce sont l'industrie électronique puis automobile, le ferroviaire ou l'aéronautique qui quittent leurs territoires d'origine.

Pire, l'accélération de la délocalisation de la R&D, du marketing et des états-majors devient réalité.

Pour autant les pays LowCost restent des pays pauvres, en dehors de toutes réglementations sociales, écologiques, normatives bien que de plus en plus de « nouveaux riches » y font leur apparition.

Dans ce contexte, le combat syndical doit garder sa place :

- Pour préserver au mieux les acquis sociaux dans notre pays
- Pour aider à construire une lutte sociale dans les pays émergents.
- Dénoncer les injustices.

Les élus FO abordent donc cette nouvelle année avec une grande vigilance et beaucoup d'appréhension mais ils restent déterminés dans leurs convictions. Schneider Electric n'est pas à l'écart des points évoqués plus haut. Le programme ONE est même en plein dans cet esprit : Internationalisation des équipes, développement dans les pays émergents (souvent LowCost), réorganisation simplification et verticalisation avec pour but la réduction des effectifs en France notamment.

BU Industry activité H2I (C&S)

Suite à la lettre ouverte, **FO** a pris acte des décisions de la Direction de l'activité. Il était nécessaire de renouer un dialogue avec l'ensemble des équipes.

Pour autant, nous restons vigilants quant au déploiement de la stratégie de l'activité H2I tant sur la forme que sur le fond. Et nous attendons dans un avenir proche des actes positifs forts prenant en compte les compétences d'Angoulême. Nous réaffirmons la nécessité du maintien des métiers de l'électronique en France et d'autres métiers de proximité tels la Qualité ou le laboratoire par exemple, ainsi nous prenons acte de la volonté de reclasser les salariés de Bourguebus mais toutes les possibilités seront-elles envisagées ?

Dans l'avenir, nous ne comprendrions pas qu'une majorité des études nouvelles de produits soient délocalisées dans des entités internes ou externes qui n'ont pas fait la preuve de leur leadership (exemples colonnes lumineuses, produits radio) A noter que le volet conjoncturel du projet OCC méritera toute notre attention.

BU Industry activité Sensors

Nous nous félicitons de la motivation et du dynamisme promus auprès des collaborateurs par le management de Sensors. Pour autant, nous contestons la volonté de cette Direction à vouloir recruter à tous prix des salariés asiatiques alors que de nombreux autres salariés ont leur poste menacé dans le cadre de la GAEMC Industry. Le TurnOver culturel de ces salariés pose question et sème le trouble (exemple des MarcoPolo).

Concernant le projet ELECTROSLIM, nous ne pouvons que nous interroger sur la qualité finale du projet dont la fin est prévue en 2010 (au lieu de 2002). Une fois de plus la démonstration est faite de l'insuffisance de compétences des OCC offshore puisque ce projet a été initialisé en Inde puis à Singapour pour terminer en mode sauvetage à Angoulême.

Là encore la prise en compte du savoir faire de l'OCC Angoulême est insuffisante.

Enfin, l'arrêt du Brand Migration nous laisse supposer de nouvelles opérations financières qui sont le plus souvent néfastes pour les salariés.

L'industrie en France

Cette actualité brûlante a déjà été appréhendée lors du CCE ordinaire du 17 et 18 novembre sur le sujet de l'industrie en France. Les réponses fournies par la Direction, au-delà d'être floues, ne nous satisfont pas. 2010 verra une accélération des objectifs de compétitivité (sous entendu incluant un rattrapage des pertes de 2009). Aussi, les élus FO du CCE ont aussitôt demandé un CCE exceptionnel traitant de l'industrie. Ce CCE aura lieu le 22 Janvier 2010.

FO y attend des réponses sur l'avenir des sites français, sur leur vocation et sur l'organisation des départements après le rattachement de l'industrie (supply chain) à l'entité Globalization&Industry (G&I)

FO déplore que l'échec du moulage zamak à Guarama au Brésil n'ait pas décidé la direction à re-localiser la production à l'Isle d'Espagnac. Ils regrettent le choix d'une nouvelle aventure en Asie surtout que l'expérience au Maroc du moulage des pédales est un échec. Apparemment « chat échaudé ne craint toujours pas l'eau froide », comme si on pouvait s'improviser experts en Zamak en appuyant uniquement sur le bouton « Marche ».

Nous avons des doutes sur le bilan financier, qualité et écologique (émissions de CO2, traitement de surfaces) de ces opérations en plus du millier d'heures d'assistance prodiguées par Espagnac.

Elections professionnelles 2010

La prolongation de tous les mandats électifs jusqu'à fin Juin 2010 a été acceptée à l'unanimité des organisations syndicales.

La date des élections professionnelles ne pourra être fixée qu'après retour des tribunaux et la Direction du travail suite à la requête déposée par le syndicat CAT.

Le fonctionnement des œuvres sociales n'est donc pas à ce jour affecté par cet imbroglio qui voit ses origines dans la loi sur la représentativité votée en Juillet 2008 (voir tract FO du 23/11/09)

Maintien des effectifs de production

Le déploiement du plan AGILE voit son plein effet avec le départ de 30 personnes de production depuis Aout 09.

La prolongation de ce plan a été entérinée par les signataires de l'accord jusqu'à Juin 2010.

Sans pour autant rejeter les origines et les conséquences de ce plan, les élus **FO** réitèrent leur demande d'un plan de recrutement en personnel opératoires (1ere demande formulée à la fin de l'été 2009)

Lors du CE du 12 Janvier, la Direction confirme le maintien d'un effectif à 314 personnes !!

FO s'en félicite.

Néanmoins, nous considérons que ce maintien doit aussi bien se faire par du recrutement interne que par la titularisation de nombreux intérimaires que l'entreprise a su solliciter pendant ces dernières semaines (rappel : 80 intérimaires rappelés en fin d'année pour répondre aux commandes soit 23% de l'effectif !!)

Transfert des salariés de Bourguebus vers SEI

2 réunions de négociation a eu lieu le 14 décembre et le 14 Janvier, la délégation **FO** a fermement rappelé les écarts constatés :

- ↳ Passage sous statut Schneider avec compensation salariale + horaires sur 4 jours ½.
- ↳ Compensation de la perte d'une partie du NET lié à la MESE.

Prochaine réunion : le 20 Janvier 2010.

Modulations, suite et fin !

Après 9 mois d'existence, **FO** se félicite d'avoir signé l'accord de modulation. A ce jour, aux vues du niveau des commandes, les compteurs individuels sont positifs à fin décembre. Considérant que le personnel avait fait des efforts en s'adaptant à la conjoncture très difficile 2009, FORCE OUVRIERE a demandé lors de la commission de suivi le paiement des heures supplémentaires ainsi générées.

👍 La Direction donne une suite positive à cette revendication en payant pour ceux qui le souhaitent une partie des HS. Les autres étant mises sous forme de HB avec majoration.

👍 Cette avancée sera validée lors de la prochaine commission de suivi des signataires. Mais **FO** demande ce jour **le paiement d'au moins 50% de ces jours.**

Salariés techniciens forfaités

Les salariés techniciens forfaités qui relèvent aussi de la loi TEPA sur les heures supplémentaires ont bénéficié de ce versement sur leur paye de Décembre 2009.

Vous n'avez rien vu ? Demandez des explications à votre RRH et au CSP paye. D'ores et déjà, les élus **FO** dénoncent le manque de suivi dans le processus de centralisation des informations (feuilles de suivi horaire) vers les CSP.

Le circuit occulte du cheminement des documents débouche sur un grand nombre d'erreurs. Un oubli qui coûte 200€ à chaque salarié. FO demande des explications et une régularisation !!

En adhérant à un syndicat, vous renforcez le contre pouvoir syndical, vous aidez une organisation syndicale à mieux construire sa stratégie, vous participez plus activement à la vie sociale de l'entreprise. Rejoignez FORCE OUVRIERE !!



Infos syndicales: retrouvez-nous sur internet: <http://www.fo-schneider.com>